

COMMUNE DE 08310 JUNIVILLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 8 avril 2019 – 20h30

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 8 avril 2019 à 20h30 à la mairie sous la présidence de M. Jean-Pol SIMON, Maire.

Présents : tous les conseillers en exercice, exceptés Mr Bruno ROCHON (pouvoir à Mr Christian COGNIARD), Mr Jean-Christophe LACLAIRE et Mme Catherine CHAPELLE.

Secrétaire de séance : Mr Christian COGNIARD.

APPROBATION

L'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 février 2019 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

1- TOUR D'HORIZON

M. le Maire relate et commente les réunions et manifestations intervenues depuis la dernière réunion du Conseil :

- 08/02 - Réception de Mr Mabillotte du syndicat des boulangers et du couple de futurs boulangers pour définir le bail commercial
- 08/02 - Réunion avec la FDEA sur le terrain de Vincent Malterre (projet de gîtes)
- 13/02 - Réunion des conseillers municipaux pour le projet boulangerie et le bail commercial
- 15/02 - Remise des prix aux maisons fleuries et illuminées. Bonne participation des familles récompensées
- 21/02 - RV à l'ex poste avec N. Buneaux pour les travaux du bas avec les repreneurs et demande de devis pour les travaux du logement en haut des futurs occupants.
- 25/02 - Réunion accessibilité à Charleville pour l'extension de la mairie
- 17/01 - Réunion du CCAS
- 27/02 - Conseil Communautaire de la CCPR
- 28/02 - AG de l'association des Amis du Moulin de la CAJ
- 02/03 - Distribution de poubelles au musée (environ 45)
- 05/03 - Conseil d'Administration du Collège (rentrée 2019 : 307 élèves prévus)
- 07/03 - Rencontre de Karline Lomi d'EDF EN pour faire un point sur dossier du Mont des 4 faux (navette des mémoires et défendants avant le Tribunal Administratif, pas avant l'été)
- 08/03 - Réunion à la Marpa avec R. Alerly, C. Cogniard et Mme Bonnard porteur d'un projet de micro-crèche intergénérationnelle
 - B. Rochon représente la commune à la sous-préfecture en commission sécurité pour les travaux du Cosec/Dojo
 - Signature du compromis du bail commercial de l'ex-poste chez Maître Roussel
- 09/03 - AG de l'association des ACPM
- 12/03 - Réunion annuelle de la Gendarmerie à Sault les Rethel (bilan de leur activité)
- 19/03 - AG de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- 21/03 - Réception du parc de jeux devant la bibliothèque
- 28/03 - Commission d'Appel d'offres de la CCPR pour les travaux du Cosec

- 29/03 - Rencontre de JP Dubois, Directeur de la CAJ, avec C. Cogniard pour définir la surface à occuper dans les anciens bureaux de la CAJ par la jeunesse et les Pieds à la Retourne amenés à quitter la Maison Louis Quiot suite au transfert du secrétariat de mairie en ce lieu.
- Rencontre avec N. Buneaux de Mr Lafond et de Mr Vinsous pour travaux logement ex-poste
- 02/04 - Signature à Pôle Emploi du nouveau contrat aidé de D. Méciar
- Commission finances
- 03/04 - RV avec le géomètre chez V. Malterre
- 04/04 - Avec C. Bouillon réception de Mr Charles Festuot venu proposer un éclairage tricolore du monument aux morts
- 06/04 - Vernissage de l'exposition des scolaires au Musée
- 08/04 - Passage de 190 voitures anciennes au Musée (22^{ème} édition de la Descente préhistorique de Bourguignon à Montbavin).

2- COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 et BUDGETS 2019

Comptes administratifs 2018 et affectation

	RESULTAT DE CLOTURE EXER 2018	Affectation fonctionnement 2019	Affectation investissement 2019
BUDGET GENERAL			
Investissement	167 494,55		167 494,55
Fonctionnement	62 541,47	52 541,47	10 000,00
TOTAL I	230 036,02	52 541,47	177 494,55
POLE SANTE			
Investissement	-33 023,69		33 023,69
Fonctionnement	53 252,94	53 252,94	
TOTAL II	20 229,25	53 252,94	33 023,69
ASSAINISSEMENT			
Investissement	31 742,00		31 742,00
Fonctionnement	67 742,05	67 745,05	
TOTAL III	99 484,05	67 745,05	31 742,00
TOTAL I + II + III	349 749,32		

Budgets 2019

	Fonctionnement	Investissement
Commune		
Dépenses	619155	1 283 308
Recettes	619155	1 283 308
Assainissement		
Dépenses	166355	101097
Recettes	166355	101097
Pôle Santé		
Dépenses	127724	82624
Recettes	127724	82624

Investissements portés au BP 2019

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS		RECETTES D'INVESTISSEMENTS	
Annuités du capital des emprunts	61 300	Report excédent invest. 2018	167 495
Cautions restituées	10 000	Excédent fonct. capitalisé	10 000
Accessibilité - Extension Mairie (R2018)	930 000	Cautions reçues	10 000
4 Bateaux trottoirs (R2018)	4 800	Fonds compensation de TVA	20 000
Vitraux chapelle cimetière (R2018)	1 600	<u>Subventions</u>	
Portes+façades chapelle cimetière (R2018)	6 000	DETR Extension Mairie	235 000
Travaux logement ex-poste	50 000	DETR City Park	27 000
Vitraux Eglise (R2018)	8 000	DETR Jeux bibliothèque	6 000
Rénovation sacristie église	4 000	Région City Park	27 000
City-Park	108 000		
Terrain de jeux bibliothèque (R2018)	24 000	Taxe d'aménagement	15 000
Caméras de surveillance	15 000	Virt du BP 2019 fonctionnement	5 478
Ravalement façades St Ex (R2018)	3 600	Amortissement des immobilisations	49 706
Chaudière St-Ex	3 100	Régularisation comptable	10 408
Ragrément façades Musée (R2018)	12 000	Emprunts LMT	700 221
Mat Fleurissement - Illuminations	12 000		
Mat service technique	3 000		
Mob et mat bureau et info	1 500		
Régularisation comptable	10 408		
Divers imprévues	15 000		
TOTAL DEPENSES	1 283 308	TOTAL RECETTES	1 283 308

Les comptes administratifs de 2018 et leur affectation ainsi que les budgets 2019 ont été adoptés à l'unanimité moins une abstention pour le compte administratif et le budget primitif du budget général.

Votes des taux d'imposition 2019

Le conseil municipal à l'unanimité moins une abstention reconduit les taux d'imposition communaux appliqués et inchangés depuis 24 ans.

Le montant de la redevance d'assainissement reste identique aux années antérieures.

3- DELIBERATIONS

Plusieurs délibérations ont été prises par le conseil municipal :

- Cotisation maintien de salaires des employés communaux ayant volontairement souscrit à cette garantie : répartition 25 % pour la commune et 75 % pour les employés.
- Accord pour application du remboursement des frais kilométriques aux employés effectuant des missions à l'extérieur selon le barème en vigueur.
- Suite au transfert du secrétariat de mairie dans la Maison Louis Quiot durant les travaux d'extension de la mairie, le conseil donne son accord pour la signature d'une convention avec la CAJ pour la mise à disposition de 55,5 m² de locaux dans les anciens bureaux de la CAJ, rue du Moulin qui seront utilisés par diverses associations

(Jeunesse et Pieds à La Retourne). Conditions d'occupation : 30 € / an du m2 + forfait de 80 € / mois de frais de chauffage et d'électricité

- Accord pour signature d'une convention avec le Conseil Départemental pour que la bibliothèque soit labellisée à rayonnement départemental.

4- POINT SUR LE DOSSIER DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

Mr le Maire confirme que les travaux d'aménagement des locaux et l'installation du matériel en bas de l'ancienne poste seront bien entrepris et pris en charge par les futurs repreneurs et il indique que, suite aux derniers entretiens qu'il a eus avec eux, l'ouverture de la nouvelle boulangerie est prévue en août ou début septembre au plus tard.

Le bail commercial doit être signé prochainement.

La commission des travaux devra se réunir prochainement pour étudier les devis des travaux à réaliser dans le logement à l'étage.

5- DEVIS PETITS TRAVAUX AUX POLE SANTE

Le docteur DESAVEINES devant s'installer dans quelques mois au pôle santé, il y a lieu de réaliser quelques aménagements dans son futur cabinet et de profiter par la même occasion d'installer des rayonnages manquants et un évier dans le cabinet de l'ostéopathe.

Le devis de l'entreprise Bermejo pour raccordement et installation de deux éviers pour un montant de 3.042 € TTC est accepté par le conseil. Le conseil donne également son accord pour que des travaux en régie d'environ 4.000 € soient réalisés par les employés du service technique.

6- CITY PARK

En l'absence de B. Rochon, C. Cogniard présente un état comparatif des projets et devis proposés par les Stés AGORESPACE et MEFRAN. Après étude technique des deux solutions, le conseil municipal décide de retenir la proposition MEFRAN pour un montant HT de 89.900 € y compris la plateforme. Il est précisé que ce dossier fait l'objet d'une subvention de l'Etat de 30 %. Une subvention sera également sollicitée auprès de la région Grand Est.

7- QUESTIONS DIVERSES

- Un devis de 2.100 € TTC de l'entreprise PARISOT pour la taille d'arbres à la bibliothèque, sur la place de la mairie et au cimetière est accepté par le conseil.
- Une demande de remboursement de frais de gaz par Mle Seniuk est rejetée par le conseil.
- En cette période de l'année, les corbeaux envahissent les abords boisés du village en gênant par leurs cris les riverains, ce qui nécessite de trouver des moyens pour les chasser de leur nid. La solution du canon bruyant procurant des réactions de la population, Mr le Maire contactera les chasseurs agréés à leur élimination en pareille circonstance.
- Extension de la mairie : le PC est revenu accordé il y a quelques jours sans observation. L'appel d'offres des marchés est en cours, il se terminera le 19 avril. La commission d'appel d'offres sera convoquée aussitôt pour ouvrir les plis.
- Planning de la tenue du bureau de vote des élections européennes du 26 mai : la secrétaire enverra par mail à chaque conseiller un tableau à compléter et à lui retourner.

- B. Jenin dépose par écrit plusieurs questions :
 - Eclairage de l'église en panne : à remédier
 - Eclairage par détection souvent allumé à l'extérieur du pôle scolaire : à voir avec la CCPR
 - Dans l'Avenue des Sports : problème d'occupation et de travaux sur les trottoirs risquant de les détériorer : contacter les personnes concernées.
 - Problème récurrent du stationnement de camions dans certaines rues : rappel sera fait dans le Junivil'Info en indiquant qu'un parking pour poids lourds est spécialement réservé à ces véhicules.
 - Circulation en sens interdit dans la rue Chanteraine aux heures de sortie des écoles. Trop de véhicules, y compris de parents d'élèves, enfreignent la réglementation. La gendarmerie sera à nouveau sollicitée pour faire respecter l'arrêté d'interdiction de circulation aux horaires indiqués de part et d'autre de la rue.
 - Nombre d'électeurs inscrits pour le scrutin du 26 mai (élections européennes) : 817.
 - Programme fête patronale 2019 : B Rochon l'adjoint aux fêtes y travaille actuellement (peut être la troupe de Tropic Carolo Combo le lundi ?)
 - Caserne des Sapeurs-Pompiers sur la ZA : Mr le Maire avec le Capitaine Lapeyre a rencontré dernièrement sur le terrain l'architecte titulaire du marché.
 - Avancement du PLUi : la CCPR a terminé son tour des communes et procède actuellement à l'actualisation des cartes avec les nouvelles zones retenues.

La séance est levée à minuit trente.